

DEPARTEMENT  
DU DOUBS

Canton de VALDAHON

N° 211014-04

Nombre de membres	
En exercice	109
Présents	75
Votants	80
Excusés	10
Absents	19

Vote	
Pour	80
Contre	0
Abstention	0

Date de la Convocation :  
7 octobre 2021

Date de l'affichage :  
21 octobre 2021

Envoyé en préfecture le 05/11/2021

Reçu en préfecture le 05/11/2021

Affiché le

ID : 025-252503644-20211014-211014\_04-DE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX  
DE LA HAUTE-LOUE  
6 Rue des Grands Chênes  
25800 VALDAHON

EXTRAIT  
Du Registre des Délibération du Comité Syndical

Séance du 14 octobre 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le quatorze octobre à vingt heures

Le Comité du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la Présidence de M. Philippe BOUQUET, Président,

Etaient présents :

MOONENS Robert - ISABEY Jean-Marie - POMMEY Orianne - GIRADET Gérard - PETITLAURENT Anne-Marie - TOURNOUX Dominique - JEUNOT Alain - JOLY Jean-Claude - BUSSIERE Jean-Baptiste - ANDRE Sébastien - MULLER Frédérique - GUYON Christophe - PESEUX Gérard - GIRARDET Clément - AYMONIN Guillaume - TAUVERON Romuald - VIENNET Jean-Louis - BORNE Jean-Luc - PESEUX Alain - HANRIOT Catherine - SAMSON Christophe - BOLARD Christian - FAIVRE François - RUEFF Christian - VITALI Pascal - KOVACIC Hervé - LOCATELLI Pascal - DEVILLERS Frédéric - GUERARD Eddy - ANGIOLINI Pascale - DEFONTAINE Thierry - COULOT Pierre - MOUROT Patrick - DELACHAUX Alice - NOVOT Eugenio - RENAUD Michel - TATTU Yannis - BRISEBARD Claude - JUIF Pierre - BOUQUET Philippe - ROBERT Marie-Christine - LIDOINE Xavier - GIRARDET Fabienne - LIMACHER Éric - VUILLEMIN Philippe - BARTH André - FOURNIER Gilles - JOUVIN Christophe - BELPOIS Jean-Michel - SERVANT Thibaut - FESSELIER Catherine - PERNIN Daniel - JEANNINGROS Guillaume - PIQUARD Charles - LASSEUBE Eric - FAIVRE Anthony - GUINCHARD Christian - PARRIAUX François - BULAS José - PRETRE Béatrice - PERGAUD Didier - DAUDEY Louis - VICAIRES Ghislain - HUMBERT David - DARTEVEL Michel - GROSHENRY Maxime - HERNIOT-COLIN Stéphane - PROST Pierre - PERROT Noël - VIENNET Marguerite - CHAUVET Jean - GOY Samuel - GIRARDET Benoit - GUYOT Gérard - PERNIN Lionel

Et 5 pouvoirs VIEILLE Patrice donne pouvoir à ROBERT Marie-Christine  
COMBE Pierre donne pouvoir à PRETRE Béatrice  
DREZET Jean-Marie donne pouvoir à ANGIOLINI Pascale  
LENGLET Michel donne pouvoir à VIENNET JEAN-LOUIS  
MONNIER Alain donne pouvoir à VITALI Pascal

Absent(e) s excusé (e)s : DELEUZE Ghislaine - DISTEL Gilbert - CANASI François - KOUZMINE Régis - TROUILLOT Michel - CHASSOT Bernard - LE HIR Sylvie - BENOIT Pierre - DIRAND Bruno - PARRENIN Michel

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Comité,  
Monsieur PIQUARD Charles est maintenu dans son poste de secrétaire.

M. le Président a déclaré la séance ouverte

**Budget primitif 2021 :**  
décision modificative n°2

M. le Président présente la décision modificative budgétaire N°2 du budget primitif 2021 au Comité Syndical.

Intégration des coûts réels de l'interconnexion d'Ouvans et de Landresse et celle du SIAEP des Combes comme suit :

Investissements					
Dépenses			Recettes		
C/45811	SIAEP	+880 995.00€	C/45822	SIAEP	+880 995.00€
C/45812	Ouvans	+280 000.00€	C/45822	Ouvans	+280 000.00€
C/45813	Landresse	+ 44 312.00€	C/45823	Landresse	+ 44 312.00€
	Total	1 205 307.00€		Total	1 205 307.00€

Après en avoir débattu, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité la décision modificative budgétaire N°2 du budget primitif 2021 comme suit :

Envoyé en préfecture le 05/11/2021

Reçu en préfecture le 05/11/2021

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 025-252503644-20211014-211014\_04-DE

Section d'exploitation (Fonctionnement) :

Recettes : 5 394 719.23 €

Dépenses : 2 636 536.00 €

Section d'investissement :

Recettes : 11 050 578.00 €

+ 880 995.00€ SIAEP DES COMNES

+ 324 312.00€ OUVANS LANDRESSE

12 255 885.00€

Dépenses : 11 050 578.00 €

+ 880 995.00€ SIAEP DES COMNES

+ 324 312.00€ OUVANS LANDRESSE

12 255 885.00€

Ainsi fait et délibéré, les an, mois et jour susdits

Philippe BOUQUET  
Président

